

## Compte-rendu de la réunion du réseau Sécurité 92

Hôtel de Ville de Clichy-la-Garenne

Vendredi 13 avril 2018

9h00 à 11h30

Monsieur **Rémi MUZEAU**, Maire de Clichy-la-Garenne accueille et remercie Monsieur **Jacques GAUTIER**, Président de l'AMD 92 et Maire de Garches ainsi que les élus du réseau Sécurité 92, pour leur présence.

Il rappelle le nombre d'habitants à Clichy 60 000 auquel il faut ajouter les 40 000 personnes qui y travaillent tous les jours. D'une superficie de 3,08 km<sup>2</sup>, elle est limitrophe de Saint-Ouen, de Paris (17<sup>ème</sup>) de Levallois et d'Asnières-sur-Seine (séparée par la Seine).

De ces données, il souligne l'importance pour la municipalité de renforcer le pôle prévention et sécurité. C'est en effet plus de 35 agents (40 d'ici fin juin 2018) qui composent l'équipe de la Police Municipale dont une brigade canine avec trois chiens de défense et un chien antistupéfiants, le seul dans les communes Hauts-de-Seine. Elle est opérationnelle de 6 heures à 3 heures du matin.

Depuis 2016, les PM ont suivi une formation afin d'avoir l'autorisation d'être armés et ont acquis un poste mobile avancé (PMA). Un effort a également été fait pour développer la vidéoprotection et la vidéoverbalisation.

Le dispositif « médiation » a été renforcé. Du lundi au vendredi ainsi que les week-ends d'évènements 15 médiateurs font un travail considérable auprès des jeunes, sur les comportements à risque, la lutte contre les incivilités, contre les discriminations. Ils font un travail remarquable d'accompagnement des jeunes en voie de déscolarisation ou déscolarisés.

L'ensemble de ces dispositifs « Prévention et Sécurité » permet d'instaurer un cadre plus serein dans la commune où il fait bon vivre.

**Monsieur le Maire** renouvelle ses remerciements à **Monsieur GAUTIER** pour sa participation à l'accueil du réseau et il lui laisse la parole.

Le Président de l'Association des Maires des Hauts-de-Seine remercie, à son tour, sincèrement Monsieur **Rémi MUZEAU** et Monsieur l'Adjoint au Maire en charge de la Sécurité publique et de la Prévention, Monsieur **Patrice PINARD**, pour l'accueil du réseau à cette réunion.

La sécurité est une délégation primordiale au sein des communes hyper urbanisées. Les échanges, le travail, les propositions qui résultent de chaque réunion sont une source considérable de solutions et de propositions transposables à chaque commune. Il tient à remercier les élus du réseau sécurité 92 pour leur implication.

Lors de la dernière Assemblée générale de l'AMD 92 en présence de Monsieur le Préfet de Police de Paris, **Michel DELPUECH**, il a été question de la Police de la Sécurité du Quotidien. Cette démarche du Président de la République marque sa volonté de renforcer la Police nationale. Mais, celle-ci ne devrait voir le jour qu'en 2019-2020.

Il est important de noter que les effectifs de la Police seront en baisse durant la période octobre-novembre qui est une période de transition entre les mutations et les affectations des sorties d'école de formation.

## Compte-rendu de la réunion du réseau Sécurité 92

Hôtel de Ville de Clichy-la-Garenne

Vendredi 13 avril 2018

9h00 à 11h30

Monsieur **Jacques GAUTIER** a demandé au Préfet de Police de Paris de revoir également le nombre de policiers en patrouille de jour.

En effet, depuis les tragiques événements du Bataclan, le Syndicat de police a obtenu que les équipes de surveillance soient composées de 3 policiers aussi bien le jour que la nuit. Cela en réduit par conséquent le nombre sur le territoire. Revenir à des patrouilles de 2 le jour et de 3 la nuit serait plus cohérent.

Monsieur **Michel DELPUECH** a assuré qu'il travaillerait sur ce projet.

Il précise également qu'il a eu l'occasion de se rendre au sein du Centre de Supervision Urbain de Nice particulièrement à la pointe de la technologie. Il serait éventuellement intéressant pour le réseau Sécurité 92 d'organiser une visite. Le trajet des élus serait pris en charge par chacune des communes.

Monsieur **Jacques GAUTIER** souhaite que cette réunion soit aussi fructueuse que les précédentes et renouvelle ses remerciements à l'attention de Monsieur le Maire et des élus.

Puis lors d'un tour table, ce sont les Adjoints aux Maires et les Conseillers municipaux qui présentent la spécificité de leur commune et de leur mission.

Les coordinateurs du réseau : Madame **Béatrice BELLIARD**, Adjointe au Maire de Boulogne-Billancourt, Monsieur **Yves MOREAUX**, Adjoint au Maire de Garches et Monsieur **Benoit BLOT**, Adjoint au Maire de Plessis-Robinson (*M. Olivier BERTHET, Adjoint au Maire de Saint Cloud excusé*) présentent l'ordre du jour :

1. *Dispositif Vigipirate et dispositif prévention de la radicalisation.*
2. *Vidéo Protection, Centre de Supervision Urbaine et Police Municipale.*
3. *Police de sécurité du quotidien*
4. *Problématiques des punaises de lit.*
5. *Questions diverses. (Fourrière animale, vélos free-floating, expulsions locatives, arrêté anti-regroupement, convention PN-PM)*

A la suite de ces présentations, Madame **Béatrice BELLIARD** précise que pour beaucoup de communes les incivilités et les nuisances sont dues principalement à des encombrants et/ou des détritiques sur la voie publique, à des problèmes de circulation ou de stationnement sur la voirie. C'est une lutte quotidienne qui donne un sentiment d'insécurité à certains citoyens. Pour définir l'ensemble de ces maux, un terme serait pertinent et approprié « NUISIBILITE ».

## Compte-rendu de la réunion du réseau Sécurité 92

Hôtel de Ville de Clichy-la-Garenne

Vendredi 13 avril 2018

9h00 à 11h30

Monsieur **Patrice PINARD**, élu de Clichy, confirme que le travail des médiateurs est principalement dédié au civisme, au vivre ensemble et à la médiation sociale.

La baisse des effectifs de la Police nationale entraîne un transfert des missions vers la Police municipale. Les relations et la collaboration entre ces deux entités restent très bonnes.

### 1. Les dispositifs « Prévention de la radicalisation » et « Vigipirate » :

#### « *Prévention de la radicalisation* » :

Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine a communiqué aux communes par courrier, le 21 mars 2018, l'appel à projets pour le financement d'actions de prévention de la radicalisation.

Les élus présents regrettent le manque de concertation avec les services de la Préfecture, pour la mise en place d'actions au sein des communes. Aucune méthodologie n'est proposée pour aborder cette question auprès des individus (et de leur entourage) potentiellement visés. Les familles sont souvent déjà prises en charge par les services sociaux. Il est difficile d'ajouter des actions supplémentaires en veillant à garder la plus grande confidentialité.

De plus, les projets ou les actions innovantes n'ont pas la garantie d'être financées. Il n'existe pas de canevas précis pour la constitution des dossiers et la date de dépôt fixée au 20 avril 2018\* laisse peu de temps de préparation.

Concernant la détection des profils en cours de radicalisation ou radicalisés, aucune matrice n'a été mise en place. Les communes remontent les informations récoltées sur le terrain mais aucun retour précis et concret n'est fait.

Il est donc proposé que Monsieur **Jacques GAUTIER** alerte Monsieur le Préfet sur l'inquiétude des élus à ce sujet. Ils souhaitent un réel travail de collaboration, en amont, avec les services de l'Etat.

*\*Après consultation du service « Mission prévention de la radicalisation », ce délai est prolongé au 27 avril 2018.*

#### « *Dispositif Vigipirate* » :

Les communes ont de plus en plus de difficultés à obtenir des renforts issus de la Police nationale lors d'événements planifiés et organisés.

Les municipalités font donc appel pour leurs manifestations à leurs propres moyens : Police municipale, agents de la commune ou/et agents de sécurité privés.

Il est rappelé que Monsieur **André SANTNI**, Maire d'Issy-les-Moulineaux a toujours refusé d'avoir une Police municipale pour éviter cette dérive.

Il est de plus en plus difficile de mutualiser la Police nationale et la Police municipale.

Il est précisé que les effectifs de la Police nationale de la circonscription d'Asnières-sur-Seine ont baissé de 40%, en 10 ans.

## **Compte-rendu de la réunion du réseau Sécurité 92**

Hôtel de Ville de Clichy-la-Garenne

Vendredi 13 avril 2018

9h00 à 11h30

### **2. Vidéo Protection, Centre de Supervision Urbaine et Police Municipale.**

#### ***La vidéoprotection et la vidéoverbalisation :***

Concernant le financement de ces dispositifs, il est possible de faire appel au « Bouclier de sécurité » de la Région Ile-de-France qui soutient la modernisation des forces de Police municipale et participe à la sécurisation des espaces publics et également au Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Des conventions avec les bailleurs sociaux peuvent être envisagées pour la transmission des images prises par des caméras de vidéoprotection, dans les parties communes d'un immeuble.

Dans le cadre de la collaboration des communes et des bailleurs sociaux, un projet a vu le jour à Meudon et semble fonctionner. Une douzaine de jeunes ont participé à un processus d'insertion professionnel. Ils ont travaillé à la réhabilitation de halls d'immeuble de leurs quartiers. Cette formation professionnelle (peintres, carreleurs...) s'est accompagnée d'un suivi administratif : création de CV, exercices d'entretien. Les dégradations des halls ont diminué de 90% et à l'issue de l'année, une dizaine d'entre eux ont trouvé un travail. L'expérience est donc renouvelée.

Le développement des CSU s'accompagne de caméras numériques de plus en plus performantes qui permettent la mise en place d'algorithmes particulièrement pertinents.

Le personnel travaillant au sein des centres de supervision urbains sont des Policiers municipaux ou des administratifs.

#### ***La formation des Policiers municipaux :***

Les communes constatent que certains Policiers municipaux ayant reçu leur formation initiale et / ou leur formation à l'armement quittent la municipalité pour une autre collectivité. Cela représente un investissement important et par conséquent une perte financière considérable pour les mairies.

L'offre et la demande ne sont pas en adéquation. Une forme d'enchères s'installe entre les communes d'Ile-de-France (missions, horaires, primes, salaires...). Les municipalités se tournent vers le personnel carcéral ou militaire pour recruter mais sans réel succès.

## **Compte-rendu de la réunion du réseau Sécurité 92**

Hôtel de Ville de Clichy-la-Garenne

Vendredi 13 avril 2018

9h00 à 11h30

Les missions des PM se diversifient et évoluent. En fonction des horaires de jour ou de nuit, leur travail est totalement différent. Les délinquants ne font aucune différence entre la police municipale et nationale. Il est donc impératif de les former le mieux possible.

La Police municipale se mobilise également pour se rapprocher de la population, des commerçants et des jeunes. Leur rôle est différent de celui des médiateurs mais il reste dans le cadre de leur mission de prévention.

### **3. Police de Sécurité du Quotidien :**

Monsieur **Jacques GAUTIER** ayant déjà abordé cette question en introduction et vu l'ordre du jour conséquent, il est proposé de passer au point suivant.

### **4. Problématiques des punaises de lit :**

Certaines communes sont confrontées à une invasion de punaises de lit au sein d'habitations. Concernant les logements gérés par les bailleurs sociaux, sur prérogative de la municipalité, ce sont eux qui ont obligation de faire le nécessaire via des entreprises spécialisées.

Cependant, il est parfois difficile de s'introduire dans certains appartements. Entre les locataires récalcitrants, les absents et ceux qui refusent catégoriquement de laisser entrer les techniciens, le traitement n'est pas optimisé. Il est toujours possible de faire appel à la Police nationale mais cela reste des situations complexes à gérer.

Des communes organisent des réunions avec les bailleurs pour les informer de manière préventive ou pour préparer en amont les interventions.

### **5. Questions diverses :**

Les questions sont nombreuses, il est proposé de revenir sur celles qui ne seront pas traitées le jour même ultérieurement (fourrière animale et convention PN-PM).

### ***Vélos free-floating :***

Durant quelques mois, les communes ont été confrontées à des dégradations et des dépôts sauvages de ces vélos, dans les rues. Cela a engendré un travail supplémentaire pour les services de ramassage des encombrants. Depuis la cessation d'activités de certains groupes, ce phénomène a largement diminué.

## **Compte-rendu de la réunion du réseau Sécurité 92**

Hôtel de Ville de Clichy-la-Garenne

Vendredi 13 avril 2018

9h00 à 11h30

### ***Expulsions locatives :***

Certaines communes et bailleurs sociaux se rencontrent tous les mois. Cela permet de suivre les différents dossiers et surtout de faire un point régulier avec les services de la Préfecture concernés, tous les 3 mois.

Des communes ont « adopté » une réquisition permanente pour permettre à la Police municipale d'accéder aux résidences, en cas de nécessité.

### ***Arrêté anti-regroupement :***

Monsieur **Patrice PINARD** précise que la commune de Clichy-la-Garenne a mis en place cet arrêté, afin de faire cesser les nuisances provoquées par l'attroupement de jeunes ou d'adultes dans certaines rues de la commune.

Un arrêté a été approuvé également pour la fermeture des épiceries dès 22h00.

Face à la prolifération des bars à chichas, la commune a accentué les contrôles au niveau de l'hygiène, du respect des règles de sécurité, des heures d'ouverture et de fermeture sur ces commerces. Cette action de prévention a permis de constater pour certains établissements des infractions importantes ayant pour conséquence des fermetures administratives définitives ou temporaires.

Il est proposé de clôturer cette réunion et de planifier la prochaine rencontre, au sein d'une commune du sud du département.

Monsieur **Gilbert METAIS**, Maire Adjoint délégué à la tranquillité publique et aux bâtiments communaux de la commune de Malakoff recevra donc le réseau sécurité 92, au sein de l'Hôtel de Ville, le lundi 25 juin 2018, de 9h0 à 11h00 (accueil dès 8h30).